©AdobeStock

1er janvier 2023, la RESE franchit le cap des 300 000 habitants desservis en Charente-Maritime.

1 DOCUMENT Publié le 21 décembre 2022

Dossier de presse - 1er janvier 2023, la RESE franchit le cap des 300 000 habitants

PDF - 5.36 Mo

(Télécharger)

À compter du 1er janvier 2023, la RESE gérera de nouveaux services d'eau sur le département de la Charente-Maritime. 10 communes s'ajouteront aux 354 collectivités, dont les réseaux sont actuellement exploités par la régie. Cette évolution résulte d'une dynamique engagée en 2020. Lors du transfert de compétences des communes vers les intercommunalités, les assemblées communautaires ont en effet décidé d'harmoniser la gestion des services d'eau potable et d'assainissement collectif sur leur territoire. La décision des élus de les confier à la RESE met l'ensemble des habitants sur un pied d'égalité en matière de qualité et de prix du service.

RESE
131 cours Genêt - CS 30551

17119 SAINTES Cedex